



SNUipp-FSU

Communiqué de presse
**Carte scolaire 2012 :
Inadmissible et injuste !!!**
Preuve N°2 : la ruralité



SNUipp-FSU

Il est régulièrement énoncé par les différentes autorités administratives du département le caractère rural de la Creuse. Si cette caractéristique est communément admise, il est nécessaire de la prendre en compte dans le domaine de l'Éducation pour l'intérêt des élèves creusois. Des motions de conseils municipaux confirment ce jugement.

Pour prendre en compte la ruralité de notre département, plusieurs facteurs sont incontournables : éloignement des écoles entre elles, existence de petites écoles, isolement humain, manque de structures et de matériel spécifique. Que se passe-t-il pour les écoliers creusois si un ou plusieurs facteurs n'est pas pris en compte ?

- L'éloignement des écoles entre elles : dans notre département, le maillage des écoles est distendu, surtout dans le sud, les écoles sont éloignées les unes des autres et les enfants peuvent faire jusqu'à 45 minutes de bus le matin avant d'arriver à l'école, et autant le soir pour rentrer à la maison. Quand une école ferme (ou quand des changements d'organisation sont proposés comme la création de RPI ou le déplacement de certains niveaux dans une école « voisine »), on oblige ainsi les élèves à rallonger leur temps de transport. Où est la prise en compte de la ruralité quand on veut déplacer des élèves comme on déplacerait du bétail ? De qui se moque-t-on quand on affirme que le taux d'encadrement de la Creuse est le 3ème de France ? Cela n'a aucun sens de comparer le taux d'encadrement d'un département comme le nôtre à celui des Yvelines ou du Nord, le contexte est bien différent.
- L'existence de petites écoles : la plupart de nos écoles sont petites, elles ont 1, 2 ou 3 classes. Cela implique que chaque classe comporte plusieurs niveaux d'enseignement. De plus, la scolarisation en maternelle est un élément essentiel. En fermant une classe dans ces petites écoles, en fermant des postes de maternelles dans le rural isolé on dégrade nettement les conditions d'enseignement, les effectifs sont plus élevés et le maître a encore plus de niveaux à gérer. Sans compter que dans une école à 2 ou 3 classes, lorsqu'un maître est absent et qu'il n'est pas remplacé, c'est toute l'école qui est dans l'incapacité de fonctionner normalement. Où est la prise en compte de la ruralité quand on fragilise encore un peu plus les petites écoles, quand on surcharge les classes (notamment en maternelle), quand on augmente le nombre de niveaux d'enseignement par classe et quand on supprime encore 4 postes de remplaçants, alors que tous les ans, plusieurs centaines de jours ne sont pas remplacés ?
- L'isolement humain : du fait des petites structures de nos écoles, les maîtres en RPI se trouvent souvent seuls dans leur école. Ils sont seuls pour préparer, pour enseigner, pour évaluer, pour repérer et prendre en charge les difficultés de leurs élèves. Le regard croisé des maîtres du RASED sur les difficultés d'un élève est essentiel. Où est la prise en compte de la ruralité quand on supprime (encore !) des postes de RASED ? Chaque maître spécialisé aura entre 1500 et 4000 élèves à sa charge à la rentrée 2012 ! Malgré les annonces cyniques du directeur académique indiquant qu'avec un RASED par circonscription, on pouvait couvrir les besoins et que « cela ne nuira pas au bon fonctionnement de ces services », les conséquences pour les élèves creusois sont évidentes : en laissant les maîtres seuls et démunis, les élèves en difficulté sont laissés sans aide, abandonnés, et les structures partenaires de l'école ne pourront pas les prendre en charge non plus puisque les postes sont aussi supprimés dans ces structures.

Pourtant, des textes « protecteurs » de l'école en zone rurale isolée (Charte des Services Publics, circulaire Montagne) existent mais ils sont détournés : ainsi, 5 fermetures de classes ont lieu dans des communes classées en zone montagne, ces mêmes communes seraient par ailleurs dépourvues de RASED...

- Le manque de structures et de matériel : l'accès à un gymnase, à une piscine, à un musée, à un cinéma, à un théâtre ou à une médiathèque n'est pas toujours possible pour les écoles. Pour ne pas léser les élèves creusois qui sont scolarisés dans ces écoles, les différents EMALA (technobus, gymnobus, artobus, ludobus) se déplacent dans tout le département afin d'aider les enseignants à conduire leurs projets, ils apportent du matériel et une documentation nécessaire dans les écoles. Où est la prise en compte de la ruralité quand 50% de ces postes EMALA (dont le même directeur académique vantait il y a peu l'intérêt et l'efficacité !) disparaîtront à la rentrée prochaine, privant ainsi des centaines d'écoliers creusois de leur intervention ?

Pour le SNUipp-FSU23, la carte scolaire 2012 n'a pas été faite en fonction des besoins spécifiques des élèves vivant en milieu rural. Elle repose au contraire sur des considérations bien éloignées des intérêts des élèves creusois. L'égalité des chances est remise en cause et les missions d'un Service Public d'Éducation ne sont pas en mesure d'être assurées.

Guéret, le 21 février 2012

Contacts : Section : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72